

Décision

Générale

colonial

Décision n° n°4 divers

n°4

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

22 septembre 1931

Numéro JO

n° 418 du 30/09/1931

Date du numéro

30 septembre 1931

TEXTE INTÉGRAL

Houmed Gueditou recevra, à ce titre, une allocation mensuelle de 130 francs, exclusive de toute autre indemnité.